Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Publié le 21 JUIN 2023
ID : 026-212601652-20230619-DELIB20230607-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

PUBLIE LE : 21 JUIN 2023

OBJET :

Convention de servitude avec la CCVD pour le passage d'un câble numérique en encorbellement sur la façade de l'immeuble cadastré BH 28 et 528, situé 88 – 90 avenue Joseph Combier, appartenant à la Commune de Livron-sur-Drôme pour desservir en fibre optique le local de France Service

Nombre de conseillers :
En exercice : 29
Votants : 27

N° 2023.06.07

L'an deux mille vingt-trois, le dix-neuf juin, le Conseil Municipal de la commune de Livron-sur-Drôme, dûment convoqué le 13 juin 2023, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de Monsieur Francis FAYARD, Maire.
Madame Anne-Lise VIALLON est désignée secrétaire de séance.

PRÉSENTS : Francis FAYARD, Nathalie MANTONNIER, Philippe CHAVE, Evelyne BERNARD, Jean-François FAURE, Anne-Lise VIALLON, Christian CHABERT, Evelyne BILBOT, Sébastien AMBLARD, Christiane LAMBERT, Annick BAROTEAUX, Thierry JAVELAS, Duilio NOVARO, Elisabeth LUQUES, Laurent MANTONNIER, Nathalie SORIA, Emmanuel DELPONT, Dan VILLIOT, Fabien PLANET, Francine DAMBRINE, Alain COURTHIAL, Emmanuelle GIELLY, José MUNOZ ALVAREZ

REPRÉSENTÉS : Georges CASANOVA (pouvoir à A. BAROTEAUX), Marie-Christine GEAY (pouvoir à P. CHAVE), Matthieu NIVOT (pouvoir à D. VILLIOT), Nicolas COLOMB (pouvoir à F. PLANET)

ABSENTS : Sébastien CHEYNEL, Thierry SANCHEZ

Monsieur Jean-François FAURE, Adjoint au Maire délégué aux Travaux, informe l'Assemblée que la CCVD (Communauté de Communes du Val de Drôme) a sollicité une convention de servitude pour le passage d'un câble numérique en encorbellement sur la façade de l'immeuble cadastré BH 28 et 528, situé 88 – 90 avenue Joseph Combier, appartenant à la Commune de Livron-sur-Drôme pour desservir en fibre optique le local de France Service.

La Convention de servitude présentée par les Sociétés Eiffage et Koesio sera signée au profit de la CCVD – 96 Ronde des Alisiers – 26400 EURRE.

Les câbles seront positionnés en alignement des câbles ENEDIS. Les frais de ces travaux seront supportés par la CCVD et cette servitude sera limitée à la durée de la convention de mise à disposition des locaux à la CCVD (Maison France Service). La Société EIFFAGE déposera les DICT et demande d'arrêté 15 jours en amont du chantier.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'Unanimité avec 27 Pour :

- **APPROUVE** la convention de servitude avec la CCVD pour le passage d'un câble numérique en encorbellement sur la façade de l'immeuble cadastré BH 28 et 528, situé 88 – 90 avenue Joseph Combier, appartenant à la Commune de Livron-sur-Drôme pour desservir en fibre optique le local de France Service ;

Envoyé en préfecture le 21/06/2023
Reçu en préfecture le 21/06/2023
Publié le 21 JUIN 2023
ID : 026-212601652-20230619-DELIB20230607-DE

- **AUTORISE** Monsieur le Maire ou son représentant à signer toutes les pièces découlant de la présente et, notamment ladite convention de servitude.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

La secrétaire de séance,

MAIRIE DE LIVRON-SUR-DRÔME 26250

Acte exécutoire en vertu de sa transmission en Préfecture le 21 JUIN 2023